



## VÉZINA NADEAU LABRE

VOTRE PARTENAIRE EN RÉTENTION ET  
TRANSITION DE CARRIÈRE

Enfin ! Je commence un nouvel emploi.

Par **Jean Vézina, CRHA**

Heureux, soulagé, enthousiaste, Serge annonce à son épouse qu'il a retrouvé un défi à sa mesure. Les efforts des derniers mois ont finalement porté leurs fruits. Il a même eu le choix entre deux offres. Avec l'aide de son conseiller en transition de carrière, il a convenu qu'ABC inc. était la meilleure des opportunités.

Une campagne menée rondement, car la perte de son emploi l'a blessé... Mais son consultant et lui en ont promptement fait l'autopsie et Serge s'est mis au travail rapidement. Bilan de carrière, curriculum vitae, ciblage de marché, entrevues, tests psychométriques, réseautage, une solide campagne orchestrée de concert avec son consultant. Aujourd'hui, Serge jubile!

Cet emploi, il l'a choisi. Il répond à ses aspirations. Il veut s'engager à fond. Il a le goût de se mesurer à ce nouveau défi. Mais il ressent aussi un certain trac. Beaucoup de questions lui viennent à l'esprit. Sera-t-il à la hauteur des attentes?

Pour réussir sa transition, Serge devra mobiliser ses facultés d'adaptation. Dans un nouvel emploi, tout est nouveau : culture, environnement, collègues, produits.

Que se passe-t-il au début? La plupart des repères de l'ancien travail ont disparu. Les us et coutumes du nouvel environnement sont totalement inconnus. Le réseau interne qui permet de performer est à refaire. Il y a risque d'erreurs. C'est vous qui devez vous adapter à la culture, aux pratiques et aux méthodes, aux politiques et procédures de votre nouvelle entreprise et non l'inverse. Soyez à l'écoute!

Il faut d'abord prendre le temps d'arriver. Certains gestionnaires sont trop pressés de se mettre au boulot. Il faut d'abord s'approprier le trajet, les lieux, la tâche, l'environnement. Il faut savoir reconnaître ses possibilités et ses limites. Prenez le temps de vous informer.

Il faut aussi, dès le début, commencer à recréer son réseau interne, avec les partenaires, avec les collègues, dans les autres services. Il faut prendre le pouls des relations de travail. Évitez de tomber dans le piège des petites cliques. Ne vous isolez pas lors des pauses ou du dîner.

Certains nouveaux gestionnaires sont pressés de bouger. Comprenez bien vos responsabilités, vos mandats. Le processus décisionnel fait partie de la culture de votre nouvel employeur. Consultez quand vous n'êtes pas certain, car vos décisions affecteront votre nouvel environnement. Passez à l'action lors que vous êtes prêt. Les gestes concrets que vous poserez seront scrutés par l'organisation.

Le temps d'acclimatation est différent d'un individu à l'autre. Vous devez tout simplement en arriver à vous sentir bien et compétent dans votre nouvel emploi, dans un délai raisonnable. Le respect que vous démontrerez vous aidera à être accepté comme membre à part entière de l'organisation.

Beaucoup d'entreprises ont aussi une procédure d'accueil qui facilitera votre intégration. C'est même une bonne question à poser en entrevue : « Comment faites-vous l'intégration de vos nouveaux employés? »

[WWW.VNLSOLUTIONS.COM](http://WWW.VNLSOLUTIONS.COM)

5000, RUE JEAN-TALON OUEST BUREAU 260 MONTRÉAL (QUÉBEC) H4P 1W9  
TÉL. : 514 736-0060 SANS FRAIS : 1 866 736-0060 TÉLÉCOPIEUR : 514 736-7886



On vous a sûrement embauché pour vos compétences techniques. Mais aussi pour votre capacité à communiquer avec les autres. On recherchait sans doute aussi votre sens des responsabilités. Votre capacité d'adaptation a probablement été reconnue dans le processus de sélection. On a certainement scruté votre esprit d'équipe et de coopération. On compte inévitablement sur votre souci du client, qu'il soit interne ou externe. Autant de compétences personnelles qui font de vous le candidat idéal. Faites-vous découvrir en douceur...

Votre jugement, votre volonté d'apprendre, votre persévérance font partie de votre répertoire pour une intégration réussie. Prenez le temps de reconnaître ce qui est bon dans votre nouvel environnement. Évitez de comparer avec ce qui se faisait chez votre ex-employeur. Pour le meilleur ou pour le pire, vous faites maintenant partie de la *gang*..

**Jean Vézina, CRHA**, est associé fondateur de Vézina Nadeau Labre.

Ce billet a été publié dans le journal *La Presse* le 28 janvier 2006.

